

# \*\*\* APPUI EN DUO/TRIO \*\*\*

* <b>Abréviation</b>	AeD/T
* <b>Idée</b>	Un ou une « élève enseignant-e » (= <b>E-seignant</b> ) de St-Michel de <b>3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup></b> année donne un ou des cours d'appui de 45 minutes (modules) à 1 ou 2 « élèves demandeurs » gymnasiens ou Passerelliens (= <b>E-mandeurs</b> ) de St-Michel !
* <b>Responsable</b>	Mme Sonia Perrin, proviseure (ci-après noté S. Perrin)
* <b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Les cours se donnent au collège St-Michel.</li> <li>✚ Les E-seignants doivent passer chez S. Perrin pour s'inscrire.</li> <li>✚ Sitôt leur inscription acceptée par le proviseur, ce dernier les notera dans un tableau donné aux E-mandeurs intéressés.</li> <li>✚ Les E-mandeurs pourront alors contacter l'E-seignant désiré et, en cas d'accord de sa part, le duo ou le trio devra passer chez S. Perrin pour officialiser le module. Des explications supplémentaires sur la suite leur seront fournies à ce moment-là. 1 ou 2 E-mandeurs peuvent aussi proposer à ce rdv un E-seignant non inscrit sur la liste.</li> <li>✚ Les E-mandeurs de 3<sup>e</sup> recevront des cours d'élèves de 4<sup>e</sup> année. Des élèves PAM de 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> pourront donner des cours de MA ou de PHY à des élèves non PAM.</li> <li>✚ E-seignant et E-mandeur/-s ne seront pas de la même classe.</li> <li>✚ Un même E-seignant ne peut pas donner simultanément plus de 3 modules dans une même branche et 4 au max. avec 2 branches différentes.</li> <li>✚ 2 duos entre un même E-seignant et 2 E-mandeurs de la même classe et pour une même branche ne seront en principe pas autorisés.</li> </ul>
* <b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Chaque cours coûte 5.- par E-mandeur s'ils sont 2 et 10.- si le E-mandeur est seul ; les 10.- sont à verser directement à l'E-seignant au moment du cours.</li> <li>✚ L'E-seignant est payé 20.- par cours d'appui.</li> <li>✚ Le fonds d'aide aux élèves du CSM paye les CHF 10.- de différence par cours pour autant que le/s E-mandeur/s soient encore au collège au moment du financement.</li> </ul>
* <b>Lieu</b>	Le secrétariat fournit les clés pour les salles réservées à ces cours d'appui.
* <b>Rémunération</b>	Après quelques cours (mais au max. 12), les 2 ou 3 personnes formant le groupe passeront chez S. Perrin pour une discussion et la rémunération de ces cours. Un module ne peut être renouvelé que si les 12 cours du 1 <sup>er</sup> ont été donnés.